

# Rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC)



Nous tenons tout d'abord à saluer le travail de la Chambre Régionale des Comptes, cela faisait près de 20 ans que la commune d'Arcueil n'avait pas été auditée et il est toujours précieux de bénéficier d'un regard extérieur sur notre gestion municipale.

La période de contrôle (2019-2023) est à appréhender à la lumière du contexte international, marqué par deux années de gestion sous la pandémie du COVID 19 et une flambée des coûts de l'énergie. Malgré ces défis, la ville d'Arcueil a su maintenir son cap et préserver les services essentiels pour toutes et tous les Arcueillais.ses.

## **Une politique culturelle municipale ambitieuse et tournée vers l'inclusion :**

Si le rapport voit dans l'espace Jean Vilar un projet pénalisant avec des coûts d'exploitation en hausse, nous sommes fiers de proposer aux habitant.es cet équipement culturel pluridisciplinaire. Équipé de deux salles, celui-ci propose une programmation riche et variée tout au long de l'année avec des séances de cinéma et une programmation labellisée art et essai, concerts, festivals, conférences. Sa gestion directe permet de travailler sur de nombreux projets, à la fois en matière de création artistique mais également, et de manière très active, sur l'Éducation Artistique et Culturelle.

## **Une vie associative riche avec un accompagnement à renforcer :**

Le tissu associatif est une richesse du territoire d'Arcueil, la ville met chaque année à disposition des associations des moyens importants pour encourager et dynamiser les initiatives qu'elles portent. Les associations participent au « bien-vivre ensemble », elles sont, au côté des services municipaux, des partenaires incontournables pour maintenir et tisser du lien entre les citoyen.nes. La ville défend la liberté associative et continuera de financer à hauteur de près de 800 000 euros chaque année les associations

locales afin qu'elles puissent développer des projets ambitieux pour notre territoire. La campagne de subvention annuelle aux associations, mise en place depuis de nombreuses années, garantit une transparence et une lisibilité des financements octroyés. Pour autant, la ville, et comme le demande le rapport, se mettra en conformité en intégrant les subventions indirectes à son compte financier unique dès l'année 2024.

### **Un pilotage des ressources humaines en pleine restructuration mais toujours au service des Arcueillais.es :**

Les ressources humaines de la ville d'Arcueil ont subi, comme de nombreuses collectivités, d'importantes difficultés de recrutement dans les dernières années. Si les années 2017 à 2019 ont vu le montant des dépenses de personnel stagner voire baisser du fait en grande partie des difficultés de recrutement, depuis 2023, la ville consolide ses effectifs et a mis en place une politique ambitieuse d'amélioration des conditions de travail des agents. Le rapport précise que les dépenses de personnel pèsent lourdement sur le budget de la ville, pour autant, nous pensons les agents du service public non pas comme une charge mais comme de réelles ressources. Ce sont ces femmes et ces hommes qui chaque jour font vivre un service public de qualité auprès des administré.e.s

### **Une situation financière maîtrisée et ambitieuse :**

Le désengagement de l'État et les réductions d'aides octroyées aux collectivités rendent toujours plus complexe la construction d'une politique ambitieuse en matière d'investissement. Pour autant, la ville s'engage afin d'améliorer ses équipements publics et les intégrer dans une démarche de transition. C'est ainsi que chaque année la municipalité végétalise une cour d'école, réalise des travaux d'isolation thermique d'un bâtiment scolaire et participe à la renaturation de l'espace public afin de rendre la ville plus résiliente aux bouleversements climatiques. Parallèlement, la ville se fixe des orientations fortes pour sa stratégie des années à venir, autour de plusieurs axes : Une annualité budgétaire renforcée, une consolidation des recettes et une recherche permanente de subventions, une stabilisation des charges de personnel et un travail de désendettement.

**De nombreux efforts déjà réalisés par la collectivité :** En conclusion, la ville d'Arcueil s'est emparée de ce rapport comme une opportunité pour améliorer sa gestion tout en maintenant les axes de sa politique municipale : construire une ville écologique, solidaire et citoyenne. La Chambre Régionale des Comptes a noté de nombreux efforts réalisés par la collectivité pour améliorer son fonctionnement. La ville est engagée dans la mise en place de procédures pour répondre aux recommandations et s'engage à présenter lors d'un futur conseil municipal et dans un délai d'un an, un rapport détaillant les actions concrètes mises en œuvre.

## **Document utile**

[Présentation Rapport CRC 2024 2,54 Mo, pdf](#)

## Sur le même sujet



Vie municipale

### Conseil municipal du jeudi 28 mai

[En savoir plus](#) ▶



Information

## **Fortes chaleurs : points d'eau et espaces rafraîchis à disposition**

[En savoir plus](#) ▶